

1.

Débitrice: **Ciprepal SA**, Rue St-Pierre 18, 1700 **Fribourg**
2.

Déclaration de faillite: 04.02.2002
3.

Suspension de faillite: 04.03.2002
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.03.2002
5.

Avance de frais: CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
6.

Remarques: acquérir, détenir, gérer et céder des participations dans d'autres sociétés, entreprises commerciales, industrielles, financières ou immobilières à titre d'investissement ou pour d'autres motifs, ainsi que le placement de ses disponibilités. La société peut acquérir, gérer et vendre des biens immobiliers.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg
(00383734)